

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 50011 Numéro SIREN : 095 750 113 Nom ou dénomination : POL ROGER & CIE S.A.
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 4603

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Rue WINSTON CHURCHILL 51200 EPERNAY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 0 9 5 7 5 0 1 1 3 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1	
					31122021		31122020	
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 361	AG	57 361		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	187 299	AK	177 593	9 706	5 360
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	13 082 605	AO	1 405 889	11 676 715	11 271 670
		Constructions	AP	18 398 724	AQ	11 401 703	6 997 021	7 776 131
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 038 608	AS	7 071 182	3 967 426	3 687 855
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 567 944	AU	1 105 374	462 569	503 720
		Immobilisations en cours	AV	32 945 818	AW		32 945 818	18 866 731
		Avances et acomptes	AX	163 620	AY		163 620	162 574
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 287 395	CV	153 118	1 134 276	1 150 971
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	215 455	BG		215 455	223 585
		Autres immobilisations financières*	BH	2 866	BI		2 866	2 842
TOTAL (II)			BJ	78 947 700	BK	21 372 223	57 575 477	43 651 443
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	13 959 961	BM	28 380	13 931 580	14 858 771
		En cours de production de biens	BN	63 133 592	BO		63 133 592	63 953 985
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	593 320	BS		593 320	595 626
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 147	BW		2 147	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 461 204	BY		11 461 204	14 031 716
		Autres créances (3)	BZ	2 422 913	CA		2 422 913	2 016 194
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 810	CE		3 810	3 810
Disponibilités		CF	4 022 113	CG		4 022 113	5 925 563	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 032 346	CI		1 032 346	1 131 606	
	TOTAL (III)	CJ	96 631 410	CK	28 380	96 603 029	102 517 275	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	25 525			25 525	40 457	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	175 604 636	1A	21 400 603	154 204 032	146 209 176	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 150 000)	DA	6 150 000	6 150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	1 719 491	1 719 491
	Réserve légale (3)	DD	615 000	615 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ 59 212)	DG	87 713 402	80 656 263
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 827 282	8 779 139
	Subventions d'investissement	DJ	568 780	628 204
	Provisions réglementées *	DK	619 427	565 602
	TOTAL (I)	DL	110 213 384	99 113 700
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 525	40 457
	Provisions pour charges	DQ	274 269	495 302
	TOTAL (III)	DR	299 794	535 759
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 993 415	31 572 997
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	800	800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 330 033	11 747 398
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 305 005	1 791 278
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		22 107
	Autres dettes	EA	1 058 530	1 425 097
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	43 687 784	46 559 679
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	3 068	36
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	154 204 032	146 209 176
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	520 650	520 650
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E	1 719 491	1 719 491
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 650 508	26 476 131
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11 574

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	7 569 240	FE	44 260 007	FF	51 829 247	41 369 674	
		FG	108 090	FH	3 466	FI	111 556	112 300	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 677 330	FK	44 263 473	FL	51 940 803	41 481 974	
	Production stockée*				FM	(822 699)	2 700 384		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	45 835			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	453 535	167 593		
	Autres produits (1) (11)				FQ	42	9 978		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	51 617 518	44 359 931
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	19 026 921	18 015 926	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	927 382	1 480 890	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 058 827	5 437 319	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	572 956	759 625	
	Salaires et traitements*					FY	3 561 871	3 290 164	
	Charges sociales (10)					FZ	1 578 924	1 453 359	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 398 077	1 388 515	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	4 389	57 704		
	Autres charges (12)				GE	92 377	87 323		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	34 221 727	31 970 828
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 395 791	12 389 102
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	715 942	412 192	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 264	6 623	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	270	5 260	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	40 457	26 691	
	Différences positives de change					GN	69 001	20 835	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	831 935	471 602	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	44 364	41 846	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	410 556	393 141	
	Différences négatives de change					GS	22 667	31 229	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	477 588	466 217	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	354 347	5 384	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 750 138	12 394 487	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	14 493	128 073	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	146 604	74 423	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	161 097	202 496	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	13 582	29 102	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 068	14 732	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	53 824	51 257	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	68 476	95 092	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	92 621	107 403	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	480 578	342 640	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 534 899	3 380 112	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	52 610 551	45 034 030	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	39 783 269	36 254 891	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	12 827 282	8 779 139	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	97 444	95 356	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	8 100	8 100	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								IJ	722 080	418 771	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	20 000	77 500	
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5								A1	227 922	167 431	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4			
		facultatives A6		obligatoires A9									
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Produits de cession des éléments actifs											87 181	
Quote-part subvention équipement virée au résultat											59 423		
Pénalité douanes										469			
Dotation amortissements dérogatoires										53 824			
Produits sur exercices antérieurs											14 493		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation

N° 2053
1 / 1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	237 656	KE		KF	8 650	
CORPORELLES	Terrains					KG	12 647 386	KH		KI	435 219	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	5 726 608	KJ	8 323 904	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	5 737 732	KP	10 013 006	KQ		KR	63 010
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	674 523	KS	10 455 821	KT		KU	648 746
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	462 773	KZ		LA	81 388	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 120 554	LC		LD	30 833		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	18 866 731	LI		LJ	14 160 386	
	Avances et acomptes					LK	162 574	LL		LM	1 046	
	TOTAL III					LN	62 052 753	LO		LP	15 420 629	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 285 251	8V		8W	2 144
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	226 427	1U		1V	24		
TOTAL IV					1Q	1 511 679	1R		1S	2 168		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	63 802 088	ØH		ØJ	15 431 448		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 645	LW	244 661	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	1	LY	13 082 605	LZ	11 080 449	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	1	MB	8 323 903	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	1 196	MH	10 074 821	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	65 958	MK	11 038 608	ML	11 036 959	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP	50 874	MQ	493 287	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	76 730	MT	1 074 657	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	81 299	MZ		NA	32 945 818	NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE	163 620	NF			
TOTAL III			IV	81 299	NG	194 761	NH	77 197 321	NI	22 117 408		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 287 395	ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	8 130	2F	218 321	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	8 130	NK	1 505 717	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	81 299	ØK	204 537	ØL	78 947 700	ØM	22 117 408		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	232 295	PF	4 191	PG	1 532	PH	234 954		
TOTAL I		RK	232 295	RM	4 191	RN	1 532	RO	234 954		
Terrains		PI	1 375 716	PJ	30 172	PK		PL	1 405 889		
Constructions	Sur sol propre	PM	5 093 757	PN	296 302	PO	1	PQ	5 390 059		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 467 022	PW	544 862	PX	241	PY	6 011 643		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 767 965	QA	369 175	QB	65 958	QC	7 071 182		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	289 200	QI	61 518	QJ	50 874	QK	299 845		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	790 406	QM	91 853	QN	76 730	QO	805 529		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	19 784 069	QV	1 393 885	QW	193 805	QX	20 984 149		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	20 016 365	ØP	1 398 077	ØQ	195 338	ØR	21 219 104		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	50 822	R1	R2	R3	R4	R5	R6	50 822	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	3 002	S6	S7	S8	S9	T1	T2	3 002	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	53 824	X3	X4	X5	X6	X7	X8	53 824		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	53 824	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	53 824		
Total général non ventilé (NF+NQ+NR)	NW	53 824	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	53 824		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	565 602	TM	53 824
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	565 602	TS	53 824
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	40 457	4U	25 525
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	495 302	4Y	4 389
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	535 759	TV	29 914
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	18 839	9V
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	28 571	6P	191
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	162 851	TY	18 839
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 264 213	UB	102 578
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	4 389	UF
		– financières	UG	44 364	UH
		– exceptionnelles	UJ	53 824	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	215 455	UR	24 429	US	191 026				
	Autres immobilisations financières	UT	2 866	UV	2 866	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	11 461 204		11 461 204						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 350 400		2 350 400					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	66 771		66 771					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 741		5 741						
	Charges constatées d'avance	VS	1 032 346		1 032 346						
	TOTAUX		VT	15 134 786	VU	14 943 760	VV	191 026			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	23 214					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 993 415		3 956 139		12 963 901		11 073 374		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	800		800						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 330 033		11 330 033						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 212 680		1 212 680						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	668 673		668 673						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 293 209		1 293 209						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	348		348						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	130 094		130 094						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	288 101		288 101						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	770 428		770 428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	43 687 784	VZ	19 650 508		12 963 901		11 073 374		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 950 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	288 101		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 514 541	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 779 139		- Autres réserves	ZD		7 057 139			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		1 722 000			
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	8 779 139		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH		8 779 139			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	59 906		YQ		33 075		41 175		
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT		292 542		176 206		
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ		87 471		76 597		
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU		161 187		94 536		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		1 582 384		1 341 326		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST		4 935 240		3 748 652		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		7 058 827		5 437 319		
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		228 462		376 813		
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z		344 494		382 812		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		572 956		759 625		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY		1 534 858		1 226 525		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		5 392 285		5 117 276		
DIVERS	Montant brut des salaires *				ØB		2 853 261				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		1.17 %		1.18 %		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)								Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE COMPTABLE

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

1.	Faits caractéristiques.....	3
1.1.	Conséquences du Covid-19 sur l'activité de la société	3
1.2.	Circonstances qui faussent la comparaison de certains chiffres	3
1.3.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	3
2.	Principes et méthodes comptables	3
2.1.	Règles générales	4
2.2.	Immobilisations incorporelles et corporelles	4
2.3.	Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	5
2.4.	Stocks	5
2.5.	Créances.....	6
2.6.	Opérations en devises.....	6
2.7.	Engagement de retraite	6
3.	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat.....	7
3.1.	Actif immobilisé	7
3.2.	Réévaluation	8
3.3.	Informations relatives aux filiales et participations.....	8
3.4.	Actif circulant	10
3.5.	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.6.	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	10
3.7.	Capitaux propres.....	11
3.8.	Passifs et provisions	11
3.9.	Dettes.....	13
3.10.	Compte de résultat.....	14
4.	Informations relatives à la fiscalité	16
5.	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	19
6.	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants.....	20
7.	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan.....	21
7.1.	Engagements financiers donnés et reçus	21
7.2.	Engagements pris en matière de crédit-bail	21
7.3.	Autres opérations non inscrites au bilan	22
8.	Informations relatives à l'effectif	22
9.	Informations à donner sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture	22
10.	Tableaux Fiscaux	22

1. Faits caractéristiques

1.1. Conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de la société

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Tout comme l'exercice précédent, l'épidémie de Covid-19 a été sans impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

1.2. Circonstances qui faussent la comparaison de certains chiffres

La construction des futurs locaux d'exploitation s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 avec mise en place des financements nécessaires.

1.3. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Le 26 janvier 2022, notre société a pris une participation de 20 % dans le capital de la société de notre importateur italien COMPAGNIA DEL VINO pour un coût d'acquisition de 548 K€ hors frais accessoires.
- La situation conflictuelle qui oppose la Russie et l'Ukraine est susceptible de perturber l'économie (coût de l'énergie, des matières premières, des matériels, logistique et organisation des flux ...) sans qu'il ne soit possible d'en mesurer avec certitude les incidences chiffrées.
- La très forte demande de la filière sur les approvisionnements risque de générer une hausse importante du prix du kg de raisin de la vendange 2022.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-01.

2.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : pour les acquisitions jusqu'à 2007, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif. Les acquisitions ont été enregistrées par composant à partir de 2008 pour les cuveries et à partir de 2012 pour les constructions.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels informatiques	3 ans
Brevets	de 7 à 10 ans
Agencements, aménagements des terrains	25 ans
Constructions	de 10 à 50 ans
Agencement des constructions	de 8 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 5 à 50 ans
Agencements, aménagements, installations	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans

2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A chaque clôture, le coût d'achat de l'actif est comparé à sa valeur d'inventaire même s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur. La valeur d'inventaire retenue est déterminée sur la base des capitaux propres de la filiale, sauf si des éléments connus à la clôture seraient susceptibles de remettre en cause significativement celle-ci.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'achat, une provision est constatée pour le montant de la différence.

2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de vins clairs et de bouteilles sont évalués au coût de revient. Ce coût incorpore le coût des matières premières, de la main d'œuvre de production, ainsi que des autres frais directement rattachables aux différents stades de production du champagne.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Pour les créances douteuses, le taux de provision varie en fonction du retard de règlement ou de l'engagement d'une procédure contentieuse.

2.6. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.7. Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0,50%
- Table de mortalité : table TF 00-02 avec décalage d'âge
- Charges patronales incluses : 45%
- Taux de rendement financier net : 1,5%

Il existe un placement externalisé auprès d'une compagnie d'assurance qui s'élève à 866 227 € au 31/12/2021. Ce montant couvre 100 % des engagements dus.

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Actif immobilisé

- **Mouvements ayant affectés les divers postes de l'actif immobilisé.**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2054

- **Amortissements**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2055

- **Dépréciation de l'actif immobilisé**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2056

- **Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de l'exercice**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2055

VOIR TABLEAU FISCAL N°2056

3.2. Réévaluation

Les immobilisations corporelles ont été réévaluées en 1963 et en 1979 suite à la réévaluation de 1976, il subsiste une réserve de réévaluation sur éléments non amortissables (terrains) d'un montant de **1 719 491 €uros**.

Il n'y a eu aucune variation en 2021.

3.3. Informations relatives aux filiales et participations

Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenu, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos.

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	FILIALES ET PARTICIPATIONS - EXERCICE 2021									
	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (EN POURCENTAGE)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS BRUTE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS NETTE	PRETS AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE d'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (BENEFICE OU PERTE DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous										
1) Filiale : POL ROGER Ltd shelton house 4 Coringsby Street Hereford HR1 2DY GRANDE BRETAGNE	1000£	4 140 164 €	95%	251 468 €	251 468 €	215 455 €	0 €	26 356 395 €	2 331 496 €	715 942 €
2) Participation : SAS REHOBAM 33-34 Quai de Bacalan 33300 BORDEAUX	3 200 000 €	-510 803 €	21,50%	712 502 €	559 383 €	0 €	0 €	0	-87 414 €	0 €
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations :										
1) Participation dans une Société étrangère Frédéric Wildman and Sons 307 E 53RD ST New York NY 10022 USA				199 647 €	199 647 €	-	-			0 €
2) Participation dans une Société étrangère Monopole Pte Ltd 23 Tagore Lane, #01-16 Tagore Warehouse SINGAPORE 787601				102 297 €	102 297 €					0 €
Conversion suivant cours moyen 2021 : 1£= 1,163326956 €										

3.4. Actif circulant**Etat des stocks et dépréciation**

STOCK	MONTANT BRUT	MONTANT DEPRECIATION	MONTANT NET
MATIERES PREMIERES	13 959 961 €	28 380 €	13 931 581 €
EN COURS DE PRODUCTION	63 133 592 €	- €	63 133 592 €
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS	593 321 €	- €	593 321 €
TOTAL	77 686 874 €	28 380 €	77 658 494 €

3.5. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances sont classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les créances à moins d'un an.

VOIR TABLEAU FISCAL N°2057

3.6. Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif**➤ Détail des charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - CHARGES EXTERNES	409 184 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - AVANCES EN TERRE	0 €
CHARGES PAYEES D'AVANCE SUR VINS BLOQUES	623 163 €
TOTAL	1 032 347 €

➤ **Détail des écarts de conversion actif**

ECART DE CONVERSION	
	ACTIF (Perte Latente)
SUR COMPTES IMMOBILISATIONS	24 431 €
SUR CREANCES D'EXPLOITATION	647 €
SUR COMPTES DETTES D'EXPLOITATION	447 €
TOTAL ECART DE CONVERSION	25 525 €

3.7. Capitaux propres

➤ **Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social**

NOMBRE		61 500
VALEUR	€uros	100
CAPITAL	€uros	6 150 000

➤ **Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.**

NEANT

3.8. Passifs et provisions

➤ **Provisions pour risques et charges**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2056 POUR VENTILATION DES PROVISIONS

➤ **Détail des dotations et reprises sur l'exercice**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS CONGES PAYES ET CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES		
	DOTATIONS	REPRISES
CONGES PAYES	221 221 €	201 185 €
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	108 368 €	92 143 €
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	329 589 €	293 328 €

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	DOTATIONS	REPRISES
PROVISION MEDAILLES DU TRAVAIL RETRAITES		225 422 €
PROVISION MUTUELLE RETRAITES	4 389 €	
PROVISION POUR PERTES DE CHANGE	25 526 €	40 458 €
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	29 915 €	265 880 €

➤ **Provisions réglementées**

PROVISIONS REGLEMENTEES	
PROVISIONS POUR HAUSSE DE PRIX	
NEANT	
SOLDE PROVISIONS POUR HAUSSE DE PRIX AU 31 DECEMBRE 2021	- €

3.9.Dettes

➤ Etat des échéances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

VOIR TABLEAU FISCAL N°2057

L'indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

NEANT

➤ Produits constatés d'avance et écarts de conversion passif

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		
NEANT		
TOTAL GENERAL	TOTAL	- €

ECART DE CONVERSION	
	PASSIF (Gain Latent)
SUR COMPTES IMMOBILISATIONS	- €
SUR CREANCES D'EXPLOITATION	3 061 €
SUR COMPTES DETTES D'EXPLOITATION	8 €
TOTAL ECART DE CONVERSION	3 069 €

3.10. Compte de résultat

➤ Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique.

FRANCE	7 677 330 €
EXPORT	44 263 473 €
TOTAL	51 940 804 €

➤ Autres informations sur les produits et charges

- Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

CHARGES A PAYER	
FISCAL	90 149 €
SOCIAL	1 903 549 €
EXPLOITATION	2 930 067 €
FINANCIER	37 300 €
TOTAL DES CHARGES A PAYER	4 961 065 €

PRODUITS A RECEVOIR	
EXPLOITATION	51 436 €
FINANCIER	- €
FISCAL	- €
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	51 436 €
AVOIRS NON ENCORE RECUS	
EXPLOITATION	4 827 €
TOTAL AVOIRS NON ENCORE RECUS	4 827 €

- **Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

PRODUITS EXCEPTIONNELS - 2021 -	
HA - PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR LA GESTION	
RENTREES S/ CREANCE AMORTIE	- €
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	14 493 €
TOTAL	14 493 €
HB - PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR CAPITAL	
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACTIF	87 181 €
PRODUITS CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €
QUOTE PART SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	59 423 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS (DONT SINISTRES)	- €
TOTAL	146 604 €
HC - REPRISE SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	- €
REPRISE PROVISION / RISQUES & CHARGES	- €
TOTAL	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	161 097 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES - 2021 -	
HE - CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION	
PENALITES ET AMENDES	469 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES SINISTRES	- €
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 114 €
TOTAL	13 583 €
HF - CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR CAPITAL	
VALEUR COMPTABLE ELEMENTS ACTIF CEDES	1 069 €
VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES	- €
TOTAL	1 069 €
HG - DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	53 825 €
DOTATIONS PROVISIONS RISQUES CHARGES EXCEPTIONNELS	
TOTAL	53 825 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 476 €

➤ **Indication du montant total des honoraires des commissaires aux comptes**

- Honoraires de certification des comptes du collège des commissaires aux comptes : 80 000 €
- Honoraires des autres services : Néant

4. Informations relatives à la fiscalité

- **Indication sommaire dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par l'application des dispositions fiscales concernant le calcul des amortissements et des provisions et les conséquences qui en résultent sur les postes de capitaux propres.**

INCIDENCES SUR LE RESULTAT DE DISPOSITIONS FISCALES RELATIVES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	
IMPACT SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	
1) Dotation de l'exercice aux provisions règlementées	53 825 €
2) Reprise de l'exercice sur provisions règlementées	- €
3) Augmentation d'impôt du fait des reprises	- €
4) Réduction d'impôt du fait des dotations	14 264 €
TOTAL	39 561 €
DOTATION/REPRISE - PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX	
DOTATION 2021	- €
REPRISE SUR EXERCICE 2021	
IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES	- €

- Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps, entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT - IMPOT LATENT		
SUR PROVISIONS		
	CONGES PAYES ET CHARGES SOCIALES	329 589 €
	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	52 817 €
	PARTICIPATION 2021	480 578 €
	PROVISION MUTUELLE RETRAITES	265 249 €
	PROVISION MEDAILLE DU TRAVAIL RETRAITES	9 020 €
	TOTAL	1 137 253 €
IMPOT SOCIETE :		
	SOIT : 1 137 152 € x 26,5 % =	301 372 €
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE		
	301 372 x 3,3 %	9 945 €
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT - IMPOT LATENT		
SUR PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX		
	SOIT : 0 X 26,5 %	- €
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE		
	0 x 3,3 %	- €

- **Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée.**

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES			
		IMPOT DU	RESULTAT NET
RESULTAT AVANT IMPOT			
COURANT	17 750 138 €	4 636 231 €	13 113 907 €
EXCEPTIONNEL (compris participation des salariés)	- 387 957 €	- 101 332 €	- 286 625 €
TOTAL	17 362 181 €	4 534 899 €	12 827 282 €

➤ **Informations relatives aux crédits d'impôts**

- La réduction d'impôt obtenue en faveur du **mécénat** s'élève à 12 000 € sur l'exercice.
- Un crédit d'impôt de 2 500 € a été obtenu au titre du niveau 3 de la Certification Environnementale des exploitations.
(HVE : Exploitation de Haute Valeur Environnementale)

5. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Transactions effectuées avec les filiales et participations

ENTREPRISES LIEES	MONTANT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CREANCES DETTES - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
PARTICIPATIONS	1 265 914 €
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	- €
PRÊTS	215 455 €
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 477 997 €
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	51 387 €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS (intérêts sur créances rattachées à des participations et intérêts sur prêts)	6 139 €
PRODUITS DE PARTICIPATION	715 942 €

- Transactions effectuées avec les membres du conseil de surveillance et du directoire

Nature de la relation avec la partie liée	PARTIES LIEES	Montant des transactions conclues avec la partie liée
Loyer reçu par la SA Pol Roger	Membres du Conseil de Surveillance	6 628 €
Loyer versé par la SA Pol Roger	Membres du Conseil de Surveillance	3 481 €
Rémunération compte courant d'associé	Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	4 695 €
Avantage en nature accordé	Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	49 990 €
Mise à disposition d'une habitation entraînant une refacturation du loyer et des charges	Membres du Conseil de Surveillance	42 833 €
Contrat de retraite collective des cadres dirigeants	Membres du Directoire	2,33% pour la part salariale 5,67% pour la part patronale

6. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

- Engagement pris en matière de pensions, complément de retraite

NEANT

- Montants des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux

NEANT

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions ; ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie.

Administration	0 €
Direction	799 924 €
Surveillance	100 543 €
TOTAL	900 467 €

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Engagements financiers donnés et reçus

Montants des engagements financiers classés par catégories en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (entreprises consolidables par intégration globale).

- **Engagement donné** : néant
- **Engagement reçu** : une assurance a été souscrite auprès de la COFACE afin de se couvrir contre les risques d'impayés à l'export.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

Crédit-bail mobilier au 31/12/2021	MATERIEL
Valeur d'origine	59 907 €
Amortissements :	
Cumuls d'exercices antérieurs	29 455 €
Dotations de l'exercice	5 991 €
TOTAL	35 446 €
Redevances payées :	
Cumul exercices antérieurs	39 825 €
Exercice	8 100 €
TOTAL	47 925 €
Redevances restant à payer :	
à 1 an au plus	8 100 €
à plus d'1 an et 5 ans au plus	24 975 €
à plus de 5 ans	0 €
TOTAL	33 075 €
Valeur résiduelle :	
à moins d'1 an	
à 1 an au plus	
à plus d'1 an et 5 ans au plus	
à plus de 5 ans	2 €
TOTAL	2 €
Montant pris en charge dans l'exercice	8 100 €

7.3. Autres opérations non inscrites au bilan

Conformément aux contrats d'approvisionnement conclus entre la société Pol Roger & Cie et ses livreurs, celle-ci devra acquérir à terme 7 527,39 HL de vins bloqués.

8. Informations relatives à l'effectif

Ventilation, par catégorie de l'effectif moyen (en équivalent temps plein) :

EMPLOYES	51
ENCADREMENT	11
TOTAL	62

9. Informations à donner sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture

Une partie des prêts à taux variable est couverte par des swaps.

10. Tableaux Fiscaux

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	232 295	PF	4 191	PG	1 532	PH	234 954		
TOTAL I		RK	232 295	RM	4 191	RN	1 532	RO	234 954		
Terrains		PI	1 375 716	PJ	30 172	PK		PL	1 405 889		
Constructions	Sur sol propre	PM	5 093 757	PN	296 302	PO	1	PQ	5 390 059		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 467 022	PW	544 862	PX	241	PY	6 011 643		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 767 965	QA	369 175	QB	65 958	QC	7 071 182		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	289 200	QI	61 518	QJ	50 874	QK	299 845		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	790 406	QM	91 853	QN	76 730	QO	805 529		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	19 784 069	QV	1 393 885	QW	193 805	QX	20 984 149		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	20 016 365	OP	1 398 077	OQ	195 338	OR	21 219 104		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	50 822	R1	R2	R3	R4				
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	3 002	S6	S7	S8	S9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7				
	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2	U3	U4	U5				
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3				
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8				
TOTAL II	X2	53 824	X3	X4	X5	X6	X7				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	53 824	NQ	NR	NS	NT	NU				
Total général non ventilé (NP+NQ-NR)	NW	53 824	Total général non ventilé (NS-NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3I	IA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TE	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	565 602	TM	53 824	TN	619 427	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	565 602	TS	53 824	TT	619 427	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	40 457	4U	25 525	4V	40 457	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	495 302	4Y	4 389	4Z	225 422	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	535 759	TV	29 914	TW	265 879	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	6D
		- corporelles	6E		6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04	05
		- titres de participation	9U	134 279	9V	18 839	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06		07		08	09
	Sur stocks et en cours	6N	28 571	6P		6R	191	6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	162 851	TY	18 839	TZ	191	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 264 213	UB	102 578	UC	266 070	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	4 389	UF	225 613		
	- financières		UG	44 364	UH	40 457		
	- exceptionnelles		UJ	53 824	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	215 455	UR	24 429	US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 866	UV	2 866	UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	VX	11 461 204		11 461 204		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM					
	Impôts sur les bénéfices	VB	2 350 400		2 350 400		
Taxe sur la valeur ajoutée	VN						
Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP	66 771		66 771			
Divers	VC						
Groupe et associés (2)	VR	5 741		5 741			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	1 032 346		1 032 346			
Charges constatées d'avance	VT	15 134 786	VT	14 943 760	VT	191 026	
TOTAUX							
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	23 214		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 993 415	3 956 139	12 963 901	11 073 374	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	800	800			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 330 033	11 330 033			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 212 680	1 212 680			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	668 673	668 673			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 293 209	1 293 209			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	348	348			
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	130 094	130 094			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	288 101	288 101			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	770 428	770 428			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	43 687 784	VZ	19 650 508	12 963 901	11 073 374
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 950 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL	288 101
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 514 541	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

sup



CHAMPAGNE

POL ROGER

Société anonyme

à directoire et conseil de surveillance

au capital de 6.150.000 €uros

Siège social : 1, rue Winston Churchill

EPERNAY 51200 Marne

R.C.S. REIMS 095 750 113

SIRET n°095 750 113 000 29

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2022**

**SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(Articles L.225-68 et L.225-37-4 du code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- des règles de gouvernement d'entreprise applicables dans la société ;
- des modalités de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- des observations du Conseil sur le rapport de gestion et les comptes annuels et consolidés.

I - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

I.1 Composition du Conseil

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, votre Conseil était composé de sept membres.

La liste des membres est la suivante :

- **Madame Véronique COLLARD - de BILLY**, Présidente du Conseil de surveillance,
- **Monsieur Christian de BILLY**, Vice - Président du Conseil de surveillance,
- **Madame Evelyne de BILLY**, Membre du Conseil de surveillance,
- **Madame Laurence de BILLY**, Membre du Conseil de surveillance,
- **Madame Marie KREBS**, Membre du Conseil de surveillance, désignée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2021,
- **Monsieur Aymar le ROUX**, Membre du Conseil de surveillance,
- **Monsieur Patrice NOYELLE**, Membre du Conseil de surveillance.

Les règles de fonctionnement du Conseil de surveillance sont fixées par nos statuts et notamment par les articles 21 à 26.

I.2 Fréquence des réunions

L'article 26 des statuts prévoit que le Conseil doit être réuni « *aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige* ».

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil s'est réuni cinq fois :

- Le 5 mars 2021,
- Le 30 avril 2021,
- Le 28 juin 2021,
- Le 12 octobre 2021,
- Le 10 décembre 2021.

I.3 Convocations des membres du Conseil

Conformément à l'article 26 des statuts, les membres du Conseil sont convoqués par tous moyens, même verbalement. Dans le cas de votre Conseil, il est convoqué par la Présidente du Conseil de surveillance, par voie électronique.

Sont adressés à chaque membre, la convocation rappelant l'ordre du jour et le projet de procès-verbal de la réunion précédente.

Sont également convoqués, les membres du Comité social et économique désignés et nos Commissaires aux comptes.

Les Président et membres du Directoire sont également conviés afin de rendre compte de l'activité de la Société et d'éclairer le Conseil.

I.4 Information des membres

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres leur sont systématiquement communiqués à l'amont de la réunion.

Le Directoire est représenté à chaque réunion du Conseil et son Président et ses membres répondent à l'ensemble des questions posées par le Conseil de surveillance. Il en va de même des Commissaires aux comptes.

I.5 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent au siège social.

Au cours des réunions du Conseil de surveillance des 5 mars et 30 avril 2021, il a été fait usage du système de visioconférence conformément à l'article 2 du règlement intérieur et aux textes réglementaires issus de la loi d'urgence sanitaire.

I.6 Comités spécialisés

Il n'existe pas, au sein de votre Conseil, de comités spécialisés.

I.7 Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de surveillance a pris les décisions marquantes suivantes :

- lors de sa séance du 5 mars 2021, autorisation de prise de participation à hauteur de 20% du capital de la société COMPAGNIA DEL VINO SRL ;
- lors de sa séance du 10 décembre 2021, constatation de la conclusion du plan d'action mise en place pour favoriser le principe d'égalité professionnelle homme-femme ;

I.8 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les membres. Ils sont approuvés à l'occasion de la réunion suivante, puis retranscrits sur le registre des réunions du Conseil, comme prévu à l'article 26 3° des statuts.

I.9 Règlement intérieur

Comme évoqué plus haut, notre Conseil s'est doté d'un règlement intérieur lors de la séance du 11 décembre 2020. Il a pour vocation de définir et préciser, en complément des dispositions statutaires, légales et réglementaires en vigueur, les modalités d'organisation et de fonctionnement de notre Conseil.

Il définit également les droits et obligations des membres du Conseil de surveillance de votre Société.

Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil de surveillance a modifié l'article 8 du règlement intérieur afin de permettre le remboursement des frais exposés par les membres du Conseil de surveillance pour assister aux réunions au siège de la Société et pour réaliser les éventuelles missions confiées dans le cadre d'un mandat spécial.

II - RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

II.1 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice 2021, par chacun des mandataires sociaux.

Conseil de surveillance :

- **Madame Véronique COLLARD - de BILLY**
 - Présidente du Conseil de surveillance de la Société
 - Co-gérante de la Compagnie Financière de BILLY (COFIBI)
 - Co-gérante de la SCEV SV2B
 - Exploitante viticole
- **Monsieur Christian de BILLY**
 - Vice-Président du Conseil de surveillance de la Société
 - Co-gérant de la Compagnie Financière de BILLY (COFIBI)
 - Gérant de l'EURL Les Pressoirs de Montchevret
 - Co-gérant de la SCEV SV2B
- **Madame Evelyne de BILLY**
 - Membre du Conseil de surveillance de la Société
 - Gérante de l'EARL de BILLY
 - Co-gérante de la Compagnie Financière de BILLY (COFIBI)
 - Co-gérante du Groupement Forestier de la Briquetterie
 - Co-gérante de la SCEV SV2B
 - Responsable Vignoble de la Société (jusqu'au 31 octobre 2021)
 - Exploitante viticole
- **Madame Laurence de BILLY**
 - Membre du Conseil de surveillance de la Société
 - Co-gérante de la Compagnie Financière de BILLY (COFIBI)
- **Monsieur Aymar le ROUX**
 - Membre du Conseil de surveillance de la Société
 - Directeur technique sécurité sûreté du groupe Monoprix
- **Monsieur Patrice NOYELLE**
 - Membre du Conseil de surveillance de la Société
- **Madame Marie KREBS**
 - Membre du Conseil de surveillance de la Société
 - Analyste risque opérationnel chez BNP PARIBAS

Directoire :

- **Monsieur Laurent d'HARCOURT**
 - Président du Directoire de la Société
 - Directeur administratif et commercial de la Société
 - Chairman de la société anglaise Pol Roger Ltd
 - Président de la SAS Rehoboam
 - Director de la société japonaise Jeroboam
 - Director de la société japonaise Wine Diamonds
 - Director de la société américaine Frédérick Wildman & Sons Ltd
- **Monsieur Hubert de BILLY**
 - Membre du Directoire de la Société
 - Directeur Relations Publiques et Développement de la Société
 - Director de la société anglaise Pol Roger Ltd
 - Co-gérant de la Compagnie Financière de BILLY (COFIBI)
- **Monsieur Damien CAMBRES**
 - Membre du Directoire de la Société
 - Chef de Caves de la Société
- **Madame Isabelle GAUTIER**
 - Membre du Directoire de la Société
 - Directrice financière de la Société
 - Director de la société anglaise Pol Roger Ltd

II.2 Conventions réglementées

Aucune convention nouvelle n'a été autorisée au cours de l'exercice 2021, à l'exception des avenants aux contrats de travail des membres du Directoire qui ont déjà été portés à la connaissance des actionnaires dans le cadre du rapport spécial des Commissaires aux Comptes présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 27 juin 2021.

S'agissant des conventions autorisées au cours des exercices précédents, le Conseil de surveillance a procédé à leur réexamen au cours de sa séance du 4 mars 2022, conformément aux dispositions de l'article L 225-86 du code de commerce. La liste et le descriptif de ces conventions figurent dans le rapport spécial de nos Commissaires aux Comptes.

II.3 Conventions conclues entre un mandataire social ou actionnaire significatif disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une filiale de la Société

NÉANT

II.4 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital (art. L225-129-1 et L225-129-2 du code de commerce) :

NÉANT

II.5 Rémunération des mandataires sociaux

L'ensemble des membres du Directoire est également lié à la Société par un contrat de travail. C'est à ce titre qu'ils sont principalement rémunérés et bénéficient d'un avantage en nature, par l'attribution d'un véhicule de fonction et, pour Monsieur Hubert de BILLY, d'un logement.

Au titre de leur mandat social, les membres du Directoire perçoivent en outre une prime plafonnée qui est fonction de leur rémunération annuelle brute, hors avantages en nature. Une prime est due dès lors que leur activité au cours de l'exercice a contribué à l'amélioration de l'image de marque de la Maison, tout en s'inscrivant dans l'objectif de résultat qui leur avait été fixé par le Conseil de surveillance. L'octroi de cette prime de qualité et de résultat est examiné annuellement par le Conseil de surveillance.

II.6 Limitations apportées par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire

Les limitations des pouvoirs du Directoire résultent de l'article 17 des statuts :

- Pouvoirs expressément attribués par la Loi ou les statuts à l'Assemblée Générale ou au Conseil de surveillance ;
- À titre de mesure strictement interne inopposable aux tiers, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux, et les achats d'immeubles d'une valeur supérieure à 305.000 euros, la constitution de toutes Sociétés ou personnes morales, et tous apports à des Sociétés ou personnes morales constituées ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt et cession dans ces Sociétés ou personnes morales, doivent, préalablement à leur conclusion, être autorisées par le Conseil de surveillance.
- Si la réalisation d'une opération est refusée par le Conseil de surveillance, elle peut néanmoins être autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

III - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'article 35 des statuts prévoit les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales qui peuvent être résumées comme suit :

- Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, à la condition d'avoir fait inscrire ses actions dans un compte d'actionnaire, au moins cinq jours avant le jour fixé pour la réunion.
- Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.
- Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires.
- Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales prennent part aux Assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.
- Les copropriétaires indivis d'actions doivent nommer un représentant commun.

- Les usufruitiers et nus-propriétaires d'actions participent aux Assemblées dans les conditions prévues ci-dessus à l'article 12 des statuts (*« les nus-propriétaires exerceront seuls le droit de vote attaché aux titres dont la propriété est démembrée, à l'exception des décisions concernant l'affectation des bénéfices, lesquelles seront du ressort des usufruitiers »*)
- Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions a toujours le droit de participer aux Assemblées Générales.
- Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

IV – OBSERVATIONS DU CONSEIL SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice et l'affectation du résultat ainsi que l'approbation des comptes consolidés.

Nous vous précisons que lors de sa séance du 29 avril 2022, le Conseil a examiné les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion qui lui ont été remis et explicités par le Directoire.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et les rapports du Directoire, et entendu les Commissaires aux Comptes, le Conseil n'a aucune observation à formuler sur lesdits documents.

Le Conseil relève la progression des ventes en ligne avec celles de la Profession et l'excellence des résultats de cet exercice.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Épernay
Le 29 avril 2022

La Présidente du Conseil de surveillance

POL ROGER & Cie S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

au capital de 6.150.000 Euros

Siège social : 1, rue Winston Churchill

EPERNAY 51200 Marne

R.C.S REIMS 095 750 113

SIRET n°095 750 113 000 29

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2022**

QUATRIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DES BÉNÉFICES

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Distribution d'une somme de correspondant à un dividende de 32 € par action,	1.968.000,00 €
Affectation du solde, soit la somme de au compte de réserve facultative	10.859.282,48 €
Total égal au bénéfice	12.827.282,48 €

Ce dividende sera mis en paiement dans un délai de quinzaine à compter de ce jour.

Les associés, personnes physiques et résidents fiscaux français, déclarent être informés que, par défaut, les revenus distribués sont imposables au prélèvement forfaitaire unique de

30 %, savoir 12,8 % forfaitaire d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Sur option expresse irrévocable annuelle valable pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et des plus-values sur titres, le contribuable peut opter pour la soumission de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans cette hypothèse, l'imposition au barème progressif sera effectuée sur la base des dividendes distribués après application d'un abattement de 40 %.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du code général des impôts, les revenus distribués font l'objet en toute hypothèse d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

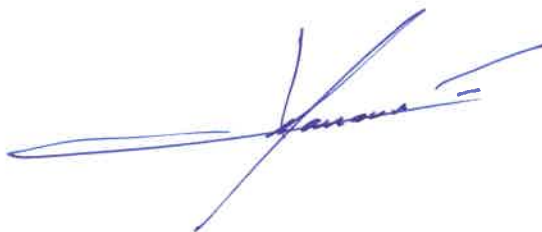
De plus, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Année 2018	26,00 €
Année 2019	26,00 €
Année 2020	28,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix, les actionnaires en pleine propriété et les usufruitiers prenant part au vote.

Certifié conforme
Le Président du Directoire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'K. Anou', is written over the printed text 'Le Président du Directoire'.



CHAMPAGNE
POL ROGER

Société Anonyme
A directoire et conseil de surveillance

au capital de 6 150 000 Euros

Siège social : 1 rue Winston Churchill

51200 EPERNAY

R.C.S. Reims 095 750 113

SIRET n° 095 750 113 000 29

**Rapport de gestion
des comptes sociaux et consolidés
du directoire
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du lundi 27 juin 2022**

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de la gestion de votre directoire, vous présenter :

- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice écoulé,
- l'affectation des résultats de l'exercice 2021,
- la fixation du montant de la rémunération de l'activité des membres du conseil de surveillance,
- le renouvellement des mandats de trois membres du conseil de surveillance.

et soumettre toutes ces résolutions à votre approbation.

A – Compte-rendu de gestion

En 2021, les expéditions de champagne dans le monde s'établissent à 320,2 millions de bouteilles, en croissance de 31,2 % par rapport à 2020 et de 7,7 % par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires de la filière s'élève en 2021 à un nouveau record de 5,7 milliards d'euros. Il progresse ainsi de 35,7 % par rapport à 2020 et de 12,5 % par rapport à 2019.

Si les premiers mois de l'année portent toujours les stigmates de la crise sanitaire (les bars et les restaurants restent fermés dans bon nombre de pays, les grandes célébrations sont repoussées, les échanges commerciaux sont limités, les activités touristiques et les déplacements professionnels sont réduits), la seconde moitié de l'année voit les restrictions s'alléger dans la plupart des pays et les expéditions de champagne s'envoler.

Cette année 2021 est caractérisée par une dissonance importante dans les expéditions de champagne entre le marché français et l'Export.

En effet, alors que le marché français ne progresse que de 24,3 % par rapport à 2020 avec 140,7 millions de bouteilles expédiées (-0,5 % vs 2019), l'Export croît de 37,3 % (et de 15,1 % vs 2019) pour atteindre un record de 179,6 millions de bouteilles.

La croissance de l'Export est soutenue par la progression des exportations vers les marchés historiques, mais aussi par l'apparition de nouveaux relais de croissance, aussi bien dans l'Union Européenne que dans les pays du reste du monde.

Ainsi, la France représente désormais 43,9 % des débouchés en volume contre 56,1 % pour l'Export : 18,9 % pour l'Union Européenne et 37,2% pour les pays tiers (Royaume-Uni inclus depuis le 01.01.2021).

Par rapport à 2020, les expéditions des Maisons progressent de 32 % (+9,1 % vs 2019), celles des vignerons de 27,5 % (+ 5,2 % vs 2019) et enfin, celles des coopératives de 35 % (+ 3,4 % vs 2019).

Aussi en 2021, les Maisons représentent près de 73 % des expéditions totales, les vignerons 18 % et les coopératives un peu plus de 9 %.

Dans ce contexte de nouveau exceptionnel et après une année 2020 qui aura vu la Maison Pol Roger résister à la crise historique qui avait touché la Champagne, les ventes de notre société auront progressé de 22,4 % pour atteindre 2 156 264 bouteilles (+ 15,7 % vs 2019). Le chiffre d'affaires aura progressé de plus de 26 % par rapport à 2020 (+ 20,5 % vs 2019).

Les ventes Export progressent de 22,2 % en volume (+ 18,5 % vs 2019) et de 26,2 % en valeur (+23,6 % vs 2019). Elles représentent tout comme en 2020 près de 86,5 % des volumes expédiés et 86,8 % du chiffre d'affaires.

Les ventes France rebondissent fortement également : + 23,6 % en volume (+ 0,6 % vs 2019) et + 26,07 % en valeur (+3,66% vs 2019) pour représenter 13,5 % de nos expéditions et 13,2 % de notre chiffre d'affaires.

A l'exception du Japon, la plupart de nos marchés auront permis de réaliser cette performance historique.

Au Royaume-Uni, notre filiale Pol Roger Ltd réalise une fois encore un exercice en tout point exceptionnel qui lui permet d'afficher de nouveau le meilleur résultat de son histoire.

Ces résultats nous permettent de rapatrier comme ces dernières années des dividendes très significatifs.

Au Japon, La société Jeroboam filiale de la holding Rehoboam dont nous détenons 21,5 %, réalise, malgré la crise sanitaire qui aura particulièrement impacté le pays, un exercice (clos au 31.03.21) satisfaisant.

Les investissements de Pol Roger & Cie ont porté sur l'achat de matériel, l'achat de vignes et pour l'essentiel sur la poursuite des travaux du nouveau site de production rue Godart Roger.

Aucun investissement de recherche et de développement n'a été fait. La taille de notre entreprise et la nature de son activité ne le justifient pas.

Conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité :

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Tout comme pour l'exercice précédent, l'épidémie de Covid-19 a été sans impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. La société n'a bénéficié d'aucun dispositif en lien avec les aides Covid.

Evènements postérieurs survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes

- Depuis le 26 janvier 2022, notre société a pris une participation de 20 % dans le capital de la société de notre importateur italien COMPAGNIA DEL VINO.

- La situation conflictuelle qui oppose la Russie et l'Ukraine est susceptible de perturber l'économie (coût de l'énergie, des matières premières, des matériels, logistique et organisation des flux ...) sans qu'il ne soit possible d'en mesurer avec certitude les incidences chiffrées.
- La très forte demande de la filière sur les approvisionnements risque de générer une hausse importante du prix du kg de raisin de la vendange 2022.

B – Présentation des comptes consolidés

Ces comptes sont obligatoirement établis par votre société depuis le 1^{er} janvier 2008 du fait du franchissement de deux des trois seuils prévus par le Code de commerce :

- Total bilan supérieur à 24 M€,
- Chiffre d'affaires supérieur à 48 M€,
- Effectif permanent supérieur à 250.

Le référentiel comptable applicable pour l'établissement de ces comptes est celui prévu par le règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation est constitué de la société mère, de la société Pol Roger Ltd et de la SAS Rehoboam ; ce périmètre est identique depuis 2008.

Nous rappelons qu'il a été décidé de ne pas réévaluer les biens inscrits à l'actif, et afin de nous conformer à la réglementation comptable, les réévaluations antérieures de 1963 et 1976 ont été neutralisées.

La société Pol Roger Ltd est intégrée globalement, la société Rehoboam est consolidée par mise en équivalence.

Depuis la cession de 5 % des actions de la filiale anglaise intervenue en 2016, des intérêts minoritaires apparaissent dans les comptes consolidés.

1. Commentaire sur le compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 69,8 millions d'euros contre 53,8 millions en 2020. La variation se répartit de la façon suivante :

		2021	2020
POL ROGER		43 374 293 €	33 620 895 €
POL ROGER LTD		26 419 575 €	20 125 731 €
	Total	69 793 868 €	53 746 626 €

Le résultat d'exploitation consolidé augmente de 6,9 millions d'euros et s'établit à 20,3 millions d'euros.

Le résultat financier passe de – 353 K€ à - 542 K€ par l'augmentation des pertes de changes.

Rappelons qu'en matière de consolidation, les provisions pour dépréciation des titres de participation sont annulées.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 19,8 millions d'euros contre 13,1 millions en 2020.

Le résultat exceptionnel de 146 K€ provient exclusivement de la société mère (après retraitement de l'amortissement dérogatoire) et sera expliqué lors de la présentation des comptes sociaux.

La charge d'impôt représente près de 5,2 millions d'euros contre 3,7 millions en 2020.

La quote-part de résultat de la société Rehoboam est de -9 300 € contre -1 000 € sur l'exercice précédent.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 116 K€ contre 60 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 14,6 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros en 2020.

La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 16 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros en 2020.

Enfin, le résultat par action passe de 154,65 € à 236,89 €, soit une hausse de 53 %.

2. Commentaire sur le bilan consolidé

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 114,4 millions d'euros contre 101,2 millions en 2020, soit une augmentation de 13,2 millions d'euros. Ils représentent 70 % du total bilan contre 66,1 % en 2020. Ce ratio passe à 73,9 % contre 70,1 % si on intègre la trésorerie disponible. Ces fonds propres sont très proches de ceux apparaissant dans les comptes sociaux.

L'endettement net consolidé s'établit à 19,5 millions d'euros contre 22,9 millions en 2020, en baisse de 3,4 millions d'euros. Le ratio d'endettement par rapport aux fonds propres est moins élevé que sur l'exercice précédent (0,17 contre 0,23 en 2020).

Les investissements incorporels et corporels de l'exercice se sont élevés à 15,4 millions d'euros. Les dotations aux amortissements comptabilisées en charges sont de 1,5 million d'euros.

L'actif net immobilisé s'établit à 55,5 millions d'euros contre 41,6 millions en 2020. L'essentiel des mouvements concerne la société mère, tels qu'ils seront relatés dans la partie du rapport de gestion consacrée aux comptes sociaux.

Les immobilisations financières pour 326 K€ sont essentiellement constituées des titres des Sociétés Wildman (Etats-Unis) et Monopole Pte Ltd (Singapour) non consolidées.

Les titres mis en équivalence pour 550 K€ correspondent aux titres de la filiale Rehoboam.

Le fonds de roulement est de 58 millions d'euros contre 58,7 millions d'euros en 2020.

Le besoin en fonds de roulement consolidé diminue de 4,4 millions d'euros tel qu'il ressort du tableau des flux de trésorerie consolidés 2021.

En résumé, le cumul de la capacité d'autofinancement de 16 millions d'euros et de la diminution du besoin en fonds de roulement de 4,4 millions d'euros a généré une trésorerie disponible de 20,4 millions d'euros. Cette dernière a permis de financer les 15,4 millions d'euros d'investissements, les 5,3 millions d'euros de besoins financiers (emprunts, dividendes). La trésorerie a peu varié, elle était de 8,6 millions d'euros à l'ouverture, elle s'élève à 8,5 millions d'euros à la clôture.

Le total du bilan consolidé s'élève à 163,3 millions d'euros. Il est très proche du total bilan de la société mère.

Par une résolution spécifique, il vous appartiendra de vous prononcer sur l'approbation de ces comptes, le résultat n'ayant pas à être affecté en consolidation.

C – Présentation des comptes sociaux

1. LE BILAN

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 appelle les observations suivantes :

1.1 - A l'actif

a) Les immobilisations

Les investissements réalisés se sont élevés à 15,3 millions d'euros qui se répartissent ainsi :

Logiciels.....	9 K€
Plantations.....	81 K€
Terres à vigne.....	354 K€
Agencement constructions.....	63 K€
Equipement matériel.....	649 K€
Matériel de transport, bureau et informatique....	112 K€
Avances et acomptes sur immobilisation.....	1 K€
Construction en cours (principalement rue Godart Roger)	14 079 K€
Participation.....	2 K€

Les immobilisations corporelles nettes augmentent de 13 944 500 euros du fait des amortissements et des sorties.

b) Les stocks

Le total des stocks de 77,7 millions d'euros représente 50,4 % du total bilan et diminue de 1,7 million d'euros par rapport à 2020.

Les stocks de vin d'appellation diminuent par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 76,6 millions d'euros.

c) Les créances

Le compte clients de 11,4 millions d'euros diminue de 2,6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit 18,3 % et représente 77 jours de chiffre d'affaires contre 117 jours en 2020.

Les créances Export sont en grande partie couvertes par une assurance-crédit.

d) Les disponibilités

Elles diminuent de 1,9 millions d'euros et s'élèvent à 4 millions d'euros au 31/12/2021.

1.2 - Au passif

a) Les capitaux propres

Les capitaux propres progressent de 11,2 %. Ils passent de 99,1 millions à 110,2 millions d'euros de la façon suivante :

- augmentation de 7,1 millions d'euros des autres réserves (par affectation du résultat 2020),
- augmentation de 4 millions d'euros du résultat 2021 par rapport au résultat 2020,
- diminution de 59 K€ des subventions d'investissement,
- augmentation de 54 K€ des provisions réglementées.

Les capitaux propres représentent 71,5 % du total bilan contre 67,8 % à l'issue de l'exercice 2020. Ce ratio passe à 73,4% contre 70,6% si on intègre la trésorerie disponible. Tout comme les années précédentes, le montant des capitaux propres est largement supérieur à celui des emprunts.

b) Les provisions pour risques et charges

Elles sont constituées des provisions pour pertes de change et engagements envers les retraités. Elles passent de 536 K€ à 300 K€.

c) Les dettes

Le total des dettes reste stable en passant de 46,6 à 43,7 millions d'euros, avec un total d'emprunts qui diminue de 3,6 millions d'euros.

Si on tient compte des disponibilités, l'endettement net diminue et passe de 25,6 millions d'euros en 2020 à 24 millions d'euros en 2021.

Les dettes fournisseurs varient peu et s'élèvent à 11,3 millions d'euros.

Les dettes fiscales et sociales augmentent de 1,5 million d'euros principalement par le solde d'impôt sur les sociétés qui est très élevé sur l'exercice.

d) Le résultat

Enfin, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 12 827 282 euros contre 8 779 139 euros sur l'exercice précédent.

2. LE COMPTE DE RESULTAT

Les éléments significatifs peuvent être résumés de la manière suivante :

2.1 – Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total hors taxes est passé de 41,5 millions d'euros à 51,9 millions d'euros, il augmente de 25,2 %.

Ce chiffre d'affaires s'est réparti comme suit :

- En France, il s'élève à 7,7 millions d'euros.
- A l'Export, il atteint 44,2 millions d'euros.

2.2 – La marge brute

La marge brute passe de 24,6 millions d'euros à 30,9 millions d'euros, soit une hausse de 26 %. Elle représente ainsi 59,5 % du chiffre d'affaires contre 59,2 % sur l'exercice précédent.

2.3 - Les frais généraux et amortissements

Les frais généraux et amortissements d'un total de 14,3 millions d'euros augmentent de 1,8 million d'euros.

Plus en détail, les postes varient de la façon suivante :

- Le poste « autres achats et charges externes » de 7,1 millions d'euros augmente de 1,6 million d'euros.
- Le poste impôts, taxes et versements assimilés de 573 K€ diminue de 187 K€.
- Le poste « salaires et charges sociales » de 5,1 millions d'euros augmente de 397 K€.
- Les dotations aux amortissements de 1,4 million d'euros augmentent de 10 K€.
- Les autres charges augmentent de 5 K€.

2.4 – Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 17,4 millions d'euros. Il enregistre une augmentation de 5 millions d'euros soit 40,4 %. Il représente 33,5 % du chiffre d'affaires contre 30 % sur l'exercice précédent.

2.5 – Le résultat financier

Le résultat financier représente 354 K€ contre 5 K€ en 2020. Les produits financiers augmentent de 360 K€ et les charges financières sont stables.

2.6 – Le résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôts s'élève à 17,7 millions d'euros contre 12,4 millions d'euros en 2020. Il augmente de 43,2 % et représente 34,2 % du chiffre d'affaires contre 30 % sur l'exercice précédent.

2.7 – Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 93 K€ varie peu par rapport à l'exercice 2020.

2.8 – Le résultat

Enfin, le résultat, compte tenu :

- d'un montant de participation des salariés de 480 K€,
- et d'un montant d'impôt sur les sociétés de l'ordre de 4,5 millions d'euros,

s'élève à 12 827 282 euros, soit 24,7 % du chiffre d'affaires contre 21,2 % sur l'exercice précédent. Il augmente de 46 % par rapport au résultat 2020 et de 39 % par rapport au résultat 2019.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ce résultat, étant observé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code Général des impôts, que les dépenses visées par l'article 39-4 du même Code se sont élevées pour l'exercice 2021 à la somme de 35 588 € à laquelle correspond un supplément d'impôt de 9 430 €.

D – Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu

S.A. POL ROGER & CIE

Par application des articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent publier des informations suivantes :

AU 31/12/2021 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6)
AU 31/12/2021

Article D.441-6 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441-6 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1					13	16	72				
Montant total des factures concernées HT	603,72	3 921 €	1 125 €	7 456 €	2 303 €	14 804 €	362 717 €	1 078 036 €	265 377 €	56 507 €	1 947 889 €	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,00%	0,01%	0,00%	0,03%	0,01%	0,05%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,70%	2,08%	0,51%	0,11%	1,05%	3,75%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10 ou article L441-11 II du code de commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : avec certains fournisseurs - Délais légaux : 45 jours fin de mois ou 60 jours date de facture					- Délais contractuels : négociés par pays à l'export - Délais légaux : 30 jours pour la France						

TOTAL ACHATS HT
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT

27 013 131 €
51 940 804 €

E – Filiales et participations

Il n'y a eu aucune nouvelle prise de participation sur l'exercice 2021.

Faisons le point sur l'activité des filiales.

POL ROGER LTD

Elle est détenue à 95 % par la SA Pol Roger & Cie et clôture son exercice au 31 décembre.

Les capitaux propres au 31/12/2021 représentent 6,5 millions d'euros, incluant un résultat de 2,3 millions d'euros (contre 1,2 million d'euros au 31/12/2020).

Le chiffre d'affaires s'élève à 26,4 millions d'euros et augmente de 26,8 %.

SAS REHOBOAM

La SA Pol Roger & Cie détient 21,5% du capital de cette société holding qui clôture ses comptes au 31 mars. Les capitaux propres représentent 2,6 millions d'euros au 31/03/2021 incluant un résultat de – 87 K€.

Nous vous rappelons que la société Rehoboam détient 100 % de la société japonaise Jeroboam qui a pour activité la distribution de vins au Japon et que cette dernière clôture son exercice au 31 mars. Rehoboam ne détient pas d'autre participation.

Les capitaux propres de Jeroboam au 31/03/2021 représentent 3,1 millions d'euros incluant un résultat de 148 K€.

Le chiffre d'affaires en yen est en baisse de 17 % par rapport à 2020 et correspond à 6,6 millions d'euros.

FREDERICK WILDMAN & SONS LTD

La SA Pol Roger & Cie détient 3,7 % de cette société américaine ayant pour activité la distribution de vins aux Etats-Unis.

MONOPOLE PTE LTD

La SA Pol Roger & Cie détient 1,96 % dans la société Monopole Pte Ltd, ayant son siège social à Singapour et ayant pour activité la distribution de vins fins à Singapour et en Malaisie.

F – Affectation des résultats

Votre directoire vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Distribution d'une somme de 1 968 000,00 €
correspondant à un dividende de 32 € par action

Affectation du solde, soit la somme de 10 859 282,48 €
au compte de réserve facultative

.....

Total égal au bénéfice 12 827 282,48 €

Ce dividende serait mis en paiement dans un délai de quinzaine à dater du jour de l'assemblée générale.

Il est rappelé que pour les associés, personnes physiques et résidents fiscaux français, les revenus distribués sont, par défaut, imposables au prélèvement

forfaitaire unique de 30 % (12,8 % forfaitaire d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux).

Sur option expresse irrévocable annuelle valable pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et des plus-values sur titres, le contribuable peut opter pour la soumission de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans cette hypothèse, l'imposition au barème progressif sera effectuée sur la base des dividendes distribués après application d'un abattement de 40 %.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, les revenus distribués font l'objet en toute hypothèse d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Nous vous précisons, en outre, que les dividendes distribués par action au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Année 2018 26,00 €

Année 2019 26,00 €

Année 2020 28,00 €

G – Fixation de la rémunération de l'activité des membres du conseil de surveillance

Nous vous proposons de fixer à la somme globale de 30 550 € le montant de la rémunération de l'activité des membres du conseil de surveillance, dite « jetons de présence » à allouer au conseil de surveillance au titre de l'exercice 2021.

A cette somme s'ajoutent des montants de jetons de présence spéciaux de 42 833 € alloués à un membre du conseil de surveillance.

H – Renouvellement des mandats de trois membres du conseil de surveillance

Nous vous rappelons que par délibération du 27 juin 2016, votre assemblée avait désigné aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance Madame Evelyne de BILLY, Madame Laurence de BILLY et Monsieur Christian de BILLY, lesdites fonctions devant venir à expiration à l'issue de l'assemblée annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et qui se tiendrait au cours de l'année 2022. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir constater que les fonctions des intéressés sont venues à expiration et de les renouveler dans leurs fonctions.

Enfin, il va être donné lecture des différents rapports établis par vos organes de contrôle.

En conséquence, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les actionnaires, de bien vouloir voter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE DIRECTOIRE



FCN

2 rue Léger Bertin

51200 EPERNAY

Tél. 03.26.54.14.44

i.watelet@fcn.fr

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés

8 rue Camille Lenoir

51100 REIMS

Tél 03.26.88.52.38

mloillier@expertcomptable-lla.com

POL ROGER & Cie S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 6.150.000 Euros

Siège social : 1, Rue Winston CHURCHILL
51200 EPERNAY

R.C.S REIMS 095.750.113

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

SOCIETE POL ROGER & Cie S.A.

Au capital de 6.150.000 Euros

Sièges social : 1, Rue Winston CHURCHILL

51200 EPERNAY

Aux Actionnaires,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POL ROGER & Cie S.A. , relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 22 avril 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

- Compte tenu de l’importance des stocks à l’actif du bilan, des diligences approfondies ont été menées afin de s’assurer de leur existence physique et de leur correcte évaluation.

Nous nous sommes attachés à vérifier le respect du principe de permanence des méthodes utilisé pour la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. INFORMATION RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Reims et Epernay, le 25 mai 2022

Pour LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
Commissaire aux Comptes

Mickaël LOILLIER

Pour FCN
Commissaires aux Comptes

WATELET Ingrid
Associée

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

-  il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
-  il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
-  il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
-  il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
-  il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Rue WINSTON CHURCHILL 51200 EPERNAY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 0 9 5 7 5 0 1 1 3 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 361	AG	57 361				
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	187 299	AK	177 593	9 706		5 360	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	13 082 605	AO	1 405 889	11 676 715		11 271 670	
		Constructions	AP	18 398 724	AQ	11 401 703	6 997 021		7 776 131	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 038 608	AS	7 071 182	3 967 426		3 687 855	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 567 944	AU	1 105 374	462 569		503 720	
		Immobilisations en cours	AV	32 945 818	AW		32 945 818		18 866 731	
		Avances et acomptes	AX	163 620	AY		163 620		162 574	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	1 287 395	CV	153 118	1 134 276		1 150 971	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF	215 455	BG		215 455		223 585	
		Autres immobilisations financières*	BH	2 866	BI		2 866		2 842	
TOTAL (II)			BJ	78 947 700	BK	21 372 223	57 575 477		43 651 443	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	13 959 961	BM	28 380	13 931 580		14 858 771	
		En cours de production de biens	BN	63 133 592	BO		63 133 592		63 953 985	
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	593 320	BS		593 320		595 626	
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 147	BW		2 147			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 461 204	BY		11 461 204		14 031 716	
		Autres créances (3)	BZ	2 422 913	CA		2 422 913		2 016 194	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 810	CE		3 810		3 810	
		Disponibilités	CF	4 022 113	CG		4 022 113		5 925 563	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 032 346	CI		1 032 346		1 131 606	
	TOTAL (III)		CJ	96 631 410	CK	28 380	96 603 029		102 517 275	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN	25 525			25 525		40 457	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	175 604 636	1A	21 400 603	154 204 032		146 209 176	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA POL ROGER ET CIE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 150 000)	DA	6 150 000	6 150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	1 719 491	1 719 491	
	Réserve légale (3)	DD	615 000	615 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 59 212)	DG	87 713 402	80 656 263	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 827 282	8 779 139	
	Subventions d'investissement	DJ	568 780	628 204	
	Provisions réglementées *	DK	619 427	565 602	
	TOTAL (I)		DL	110 213 384	99 113 700
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 525	40 457	
	Provisions pour charges	DQ	274 269	495 302	
	TOTAL (III)	DR	299 794	535 759	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 993 415	31 572 997	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	800	800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 330 033	11 747 398	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 305 005	1 791 278	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		22 107	
	Autres dettes	EA	1 058 530	1 425 097	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	43 687 784	46 559 679	
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	3 068	36	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	154 204 032	146 209 176	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	520 650	520 650	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E	1 719 491	1 719 491	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 650 508	26 476 131	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11 574		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE						Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	7 569 240	FE	44 260 007	FF	51 829 247	41 369 674		
		FG	108 090	FH	3 466	FI	111 556	112 300		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 677 330	FK	44 263 473	FL	51 940 803	41 481 974		
	Production stockée*					FM	(822 699)	2 700 384		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	45 835			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	453 535	167 593		
	Autres produits (1) (11)					FQ	42	9 978		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	51 617 518	44 359 931	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	19 026 921	18 015 926		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	927 382	1 480 890		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 058 827	5 437 319		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	572 956	759 625		
	Salaires et traitements*					FY	3 561 871	3 290 164		
	Charges sociales (10)					FZ	1 578 924	1 453 359		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 398 077	1 388 515	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 389	57 704		
	Autres charges (12)					GE	92 377	87 323		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	34 221 727	31 970 828	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 395 791	12 389 102		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	715 942	412 192		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	6 264	6 623		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	270	5 260		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	40 457	26 691		
	Différences positives de change					GN	69 001	20 835		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	831 935	471 602		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	44 364	41 846		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	410 556	393 141		
	Différences négatives de change					GS	22 667	31 229		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	477 588	466 217		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	354 347	5 384		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 750 138	12 394 487		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	14 493	128 073	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	146 604	74 423	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	161 097	202 496	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	13 582	29 102	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 068	14 732	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	53 824	51 257	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	68 476	95 092	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	92 621	107 403	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	480 578	342 640	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	4 534 899	3 380 112	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	52 610 551	45 034 030	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	39 783 269	36 254 891	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	12 827 282	8 779 139	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	97 444	95 356
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	8 100	8 100
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	722 080	418 771
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	20 000	77 500
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	227 922	167 431
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits de cession des éléments actifs					87 181	
Quote-part subvention équipement virée au résultat					59 423	
Pénalité douanes				469		
Dotation amortissements dérogatoires				53 824		
Produits sur exercices antérieurs					14 493	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SA POL ROGER ET CIE
095750113 IS1

N° 2053
1 / 1

31/12/2021

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	237 656	KE		KF	8 650	
CORPORELLES	Terrains					KG	12 647 386	KH		KI	435 219	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	5 726 608	KJ	8 323 904	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	5 737 732	KP	10 013 006	KQ		KR	63 010
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	674 523	KS	10 455 821	KT		KU	648 746
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	462 773	KZ		LA	81 388	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 120 554	LC		LD	30 833	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	18 866 731	LI		LJ	14 160 386	
	Avances et acomptes					LK	162 574	LL		LM	1 046	
	TOTAL III					LN	62 052 753	LO		LP	15 420 629	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	1 285 251	8V		8W	2 144	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	226 427	1U		1V	24			
TOTAL IV				LQ	1 511 679	LR		LS	2 168			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	63 802 088	ØH		ØJ	15 431 448		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4		5		
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 645	LW	244 661	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	1	LY	13 082 605	LZ	11 080 449	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	1	MB	8 323 903	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG	1 196	MH	10 074 821	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	65 958	MK	11 038 608	ML	11 036 959	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP	50 874	MQ	493 287	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	76 730	MT	1 074 657	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	81 299	MZ		NA	32 945 818	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	163 620	NF		
TOTAL III			IY	81 299	NG	194 761	NH	77 197 321	NI	22 117 408		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 287 395	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	8 130	2F	218 321	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	8 130	NK	1 505 717	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	81 299	ØK	204 537	ØL	78 947 700	ØM	22 117 408		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	232 295	PF	4 191	PG	1 532	PH	234 954		
TOTAL I		RK	232 295	RM	4 191	RN	1 532	RO	234 954		
Terrains		PI	1 375 716	PJ	30 172	PK		PL	1 405 889		
Constructions	Sur sol propre	PM	5 093 757	PN	296 302	PO	1	PQ	5 390 059		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 467 022	PW	544 862	PX	241	PY	6 011 643		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 767 965	QA	369 175	QB	65 958	QC	7 071 182		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	289 200	QI	61 518	QJ	50 874	QK	299 845		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	790 406	QM	91 853	QN	76 730	QO	805 529		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	19 784 069	QV	1 393 885	QW	193 805	QX	20 984 149		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	20 016 365	ØP	1 398 077	ØQ	195 338	ØR	21 219 104		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	50 822	R1	R2	R3	R4	R5	50 822		
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	3 002	S6	S7	S8	S9	T1	3 002		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	53 824	X3	X4	X5	X6	X7	X8	53 824		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III)	NP	53 824	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	53 824		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	53 824	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	53 824		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA POL ROGER ET CIE</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	565 602	TM	53 824	TN		TO	619 427	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	565 602	TS	53 824	TT		TU	619 427	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	40 457	4U	25 525	4V	40 457	4W	25 525	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	495 302	4Y	4 389	4Z	225 422	5A	274 269	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	535 759	TV	29 914	TW	265 879	TX	299 794	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U	134 279	9V	18 839	9W		9X	153 118
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N	28 571	6P		6R	191	6S	28 380	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	162 851	TY	18 839	TZ	191	UA	181 499	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 264 213	UB	102 578	UC	266 070	UD	1 100 721	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	4 389	UF	225 613					
	- financières	UG	44 364	UH	40 457					
	- exceptionnelles	UJ	53 824	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	215 455	UR	24 429	US	191 026				
	Autres immobilisations financières	UT	2 866	UV	2 866	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	11 461 204		11 461 204						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 350 400		2 350 400					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	66 771		66 771					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 741		5 741						
	Charges constatées d'avance	VS	1 032 346		1 032 346						
	TOTAUX		VT	15 134 786	VU	14 943 760	VV	191 026			
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 993 415		3 956 139		12 963 901		11 073 374		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	800		800						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 330 033		11 330 033						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 212 680		1 212 680						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	668 673		668 673						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	1 293 209		1 293 209						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	348		348						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	130 094		130 094						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	288 101		288 101						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	770 428		770 428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	43 687 784	VZ	19 650 508		12 963 901		11 073 374		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 950 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	288 101			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 514 541	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA POL ROGER ET CIE</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 779 139		Dividendes	ZE	1 722 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	ØF	8 779 139		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	8 779 139					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	59 906	YQ	33 075	41 175							
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance			YT	292 542	176 206							
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	87 471	76 597							
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU	161 187	94 536							
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 582 384	1 341 326							
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	4 935 240	3 748 652							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	7 058 827	5 437 319							
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	228 462	376 813							
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	344 494	382 812							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	572 956	759 625							
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 534 858	1 226 525							
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	5 392 285	5 117 276							
DIVERS	Montant brut des salaires *			ØB	2 853 261								
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1.17 %	1.18 %							
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG									
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies			RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE COMPTABLE

**COMPTES AU
31 DECEMBRE 2021**

SOMMAIRE

1.	Faits caractéristiques.....	3
1.1.	Conséquences du Covid-19 sur l'activité de la société	3
1.2.	Circonstances qui faussent la comparaison de certains chiffres	3
1.3.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	3
2.	Principes et méthodes comptables	3
2.1.	Règles générales	4
2.2.	Immobilisations incorporelles et corporelles	4
2.3.	Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	5
2.4.	Stocks	5
2.5.	Créances.....	6
2.6.	Opérations en devises.....	6
2.7.	Engagement de retraite	6
3.	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat.....	7
3.1.	Actif immobilisé	7
3.2.	Réévaluation	8
3.3.	Informations relatives aux filiales et participations.....	8
3.4.	Actif circulant	10
3.5.	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	10
3.6.	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	10
3.7.	Capitaux propres.....	11
3.8.	Passifs et provisions	11
3.9.	Dettes.....	13
3.10.	Compte de résultat.....	14
4.	Informations relatives à la fiscalité	16
5.	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	19
6.	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants.....	20
7.	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan.....	21
7.1.	Engagements financiers donnés et reçus	21
7.2.	Engagements pris en matière de crédit-bail	21
7.3.	Autres opérations non inscrites au bilan	22
8.	Informations relatives à l'effectif	22
9.	Informations à donner sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture	22
10.	Tableaux Fiscaux	22

1. Faits caractéristiques

1.1. Conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de la société

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Tout comme l'exercice précédent, l'épidémie de Covid-19 a été sans impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

1.2. Circonstances qui faussent la comparaison de certains chiffres

La construction des futurs locaux d'exploitation s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 avec mise en place des financements nécessaires.

1.3. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Le 26 janvier 2022, notre société a pris une participation de 20 % dans le capital de la société de notre importateur italien COMPAGNIA DEL VINO pour un coût d'acquisition de 548 K€ hors frais accessoires.
- La situation conflictuelle qui oppose la Russie et l'Ukraine est susceptible de perturber l'économie (coût de l'énergie, des matières premières, des matériels, logistique et organisation des flux ...) sans qu'il ne soit possible d'en mesurer avec certitude les incidences chiffrées.
- La très forte demande de la filière sur les approvisionnements risque de générer une hausse importante du prix du kg de raisin de la vendange 2022.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-01.

2.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : pour les acquisitions jusqu'à 2007, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif. Les acquisitions ont été enregistrées par composant à partir de 2008 pour les cuveries et à partir de 2012 pour les constructions.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels informatiques	3 ans
Brevets	de 7 à 10 ans
Agencements, aménagements des terrains	25 ans
Constructions	de 10 à 50 ans
Agencement des constructions	de 8 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 5 à 50 ans
Agencements, aménagements, installations	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans

2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A chaque clôture, le coût d'achat de l'actif est comparé à sa valeur d'inventaire même s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur. La valeur d'inventaire retenue est déterminée sur la base des capitaux propres de la filiale, sauf si des éléments connus à la clôture seraient susceptibles de remettre en cause significativement celle-ci.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'achat, une provision est constatée pour le montant de la différence.

2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de vins clairs et de bouteilles sont évalués au coût de revient. Ce coût incorpore le coût des matières premières, de la main d'œuvre de production, ainsi que des autres frais directement rattachables aux différents stades de production du champagne.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Pour les créances douteuses, le taux de provision varie en fonction du retard de règlement ou de l'engagement d'une procédure contentieuse.

2.6. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.7. Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0,50%
- Table de mortalité : table TF 00-02 avec décalage d'âge
- Charges patronales incluses : 45%
- Taux de rendement financier net : 1,5%

Il existe un placement externalisé auprès d'une compagnie d'assurance qui s'élève à **866 227 €** au 31/12/2021. Ce montant couvre 100 % des engagements dus.

3. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Actif immobilisé

- **Mouvements ayant affectés les divers postes de l'actif immobilisé.**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2054

- **Amortissements**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2055

- **Dépréciation de l'actif immobilisé**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2056

- **Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de l'exercice**

VOIR TABLEAU FISCAL N°2055

VOIR TABLEAU FISCAL N°2056

3.2. Réévaluation

Les immobilisations corporelles ont été réévaluées en 1963 et en 1979 suite à la réévaluation de 1976, il subsiste une réserve de réévaluation sur éléments non amortissables (terrains) d'un montant de **1 719 491 €uros**.

Il n'y a eu aucune variation en 2021.

3.3. Informations relatives aux filiales et participations

Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenu, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos.

FILIALES ET PARTICIPATIONS - EXERCICE 2021											
INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (EN POURCENTA GE)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS BRUTE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS NETTE	PRETS AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE d'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (BENEFICE OU PERTE DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous											
1) Filiale : POL ROGER Ltd shelton house 4 Coningsby Street Hereford HR1 2DY GRANDE BRETAGNE	1000 £	4 140 164 €	95%	251 468 €	251 468 €	215 455 €	0 €	26 356 395 €	2 331 496 €	715 942 €	
2) Participation : SAS REHOBOAM 33-34 Quai de Bacalan 33300 BORDEAUX	3 200 000 €	-510 803 €	21,50%	712 502 €	559 383 €	0 €	0 €	0	-87 414 €	0 €	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations :											
1) Participation dans une Société étrangère Frédéric Wildman and Sons 307 E 53RD ST New York NY 10022 USA				199 647 €	199 647 €	-	-			0 €	
2) Participation dans une Société étrangère Monopole Pte Ltd 23 Tagore Lane, #01-16 Tagore Warehouse SINGAPORE 787601				102 297 €	102 297 €					0 €	
Conversion suivant cours moyen 2021 : 1 £ = 1,163326956 €											

3.4. Actif circulant

Etat des stocks et dépréciation

STOCK	MONTANT BRUT	MONTANT DEPRECIATION	MONTANT NET
MATIERES PREMIERES	13 959 961 €	28 380 €	13 931 581 €
EN COURS DE PRODUCTION	63 133 592 €	- €	63 133 592 €
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS	593 321 €	- €	593 321 €
TOTAL	77 686 874 €	28 380 €	77 658 494 €

3.5. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances sont classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les créances à moins d'un an.

VOIR TABLEAU FISCAL N°2057

3.6. Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

➤ Détail des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - CHARGES EXTERNES	409 184 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - AVANCES EN TERRE	0 €
CHARGES PAYEES D'AVANCE SUR VINS BLOQUES	623 163 €
TOTAL	1 032 347 €

➤ **Détail des écarts de conversion actif**

ECART DE CONVERSION	
	ACTIF (Perte Latente)
SUR COMPTES IMMOBILISATIONS	24 431 €
SUR CREANCES D'EXPLOITATION	647 €
SUR COMPTES DETTES D'EXPLOITATION	447 €
TOTAL ECART DE CONVERSION	25 525 €

3.7. Capitaux propres➤ **Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social**

NOMBRE		61 500
VALEUR	€uros	100
CAPITAL	€uros	6 150 000

➤ **Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.**NEANT**3.8. Passifs et provisions**➤ **Provisions pour risques et charges**VOIR TABLEAU FISCAL N°2056 POUR VENTILATION DES PROVISIONS

➤ **Détail des dotations et reprises sur l'exercice**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS CONGES PAYES ET CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES		
	DOTATIONS	REPRISES
CONGES PAYES	221 221 €	201 185 €
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	108 368 €	92 143 €
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	329 589 €	293 328 €

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	DOTATIONS	REPRISES
PROVISION MEDAILLES DU TRAVAIL RETRAITES		225 422 €
PROVISION MUTUELLE RETRAITES	4 389 €	
PROVISION POUR PERTES DE CHANGE	25 526 €	40 458 €
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	29 915 €	265 880 €

➤ **Provisions réglementées**

PROVISIONS REGLEMENTEES	
PROVISIONS POUR HAUSSE DE PRIX	
NEANT	
SOLDE PROVISIONS POUR HAUSSE DE PRIX AU 31 DECEMBRE 2021	- €

3.9.Dettes

➤ Etat des échéances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

VOIR TABLEAU FISCAL N°2057

L'indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

NEANT

➤ Produits constatés d'avance et écarts de conversion passif

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		
NEANT		
TOTAL GENERAL	TOTAL	- €

ECART DE CONVERSION	
	PASSIF (Gain Latent)
SUR COMPTES IMMOBILISATIONS	- €
SUR CREANCES D'EXPLOITATION	3 061 €
SUR COMPTES DETTES D'EXPLOITATION	8 €
TOTAL ECART DE CONVERSION	3 069 €

3.10. Compte de résultat

➤ Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique.

FRANCE	7 677 330 €
EXPORT	44 263 473 €
TOTAL	51 940 804 €

➤ Autres informations sur les produits et charges

- Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

CHARGES A PAYER	
FISCAL	90 149 €
SOCIAL	1 903 549 €
EXPLOITATION	2 930 067 €
FINANCIER	37 300 €
TOTAL DES CHARGES A PAYER	4 961 065 €

PRODUITS A RECEVOIR	
EXPLOITATION	51 436 €
FINANCIER	- €
FISCAL	- €
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	51 436 €
AVOIRS NON ENCORE RECUS	
EXPLOITATION	4 827 €
TOTAL AVOIRS NON ENCORE RECUS	4 827 €

- **Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

PRODUITS EXCEPTIONNELS - 2021 -	
HA - PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR LA GESTION	
RENTRES S/ CREANCE AMORTIE	- €
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	14 493 €
TOTAL	14 493 €
HB - PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR CAPITAL	
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACTIF	87 181 €
PRODUITS CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €
QUOTE PART SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	59 423 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS (DONT SINISTRES)	- €
TOTAL	146 604 €
HC - REPRISE SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	- €
REPRISE PROVISION / RISQUES & CHARGES	- €
TOTAL	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	161 097 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES - 2021 -	
HE - CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION	
PENALITES ET AMENDES	469 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES SINISTRES	- €
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 114 €
TOTAL	13 583 €
HF - CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR CAPITAL	
VALEUR COMPTABLE ELEMENTS ACTIF CEDES	1 069 €
VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES	- €
TOTAL	1 069 €
HG - DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	53 825 €
DOTATIONS PROVISIONS RISQUES CHARGES EXCEPTIONNELS	
TOTAL	53 825 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 476 €

➤ **Indication du montant total des honoraires des commissaires aux comptes**

- Honoraires de certification des comptes du collège des commissaires aux comptes : 80 000 €
- Honoraires des autres services : Néant

4. Informations relatives à la fiscalité

- Indication sommaire dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par l'application des dispositions fiscales concernant le calcul des amortissements et des provisions et les conséquences qui en résultent sur les postes de capitaux propres.

INCIDENCES SUR LE RESULTAT DE DISPOSITIONS FISCALES RELATIVES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
IMPACT SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE		
1) Dotation de l'exercice aux provisions règlementées		53 825 €
2) Reprise de l'exercice sur provisions règlementées		- €
3) Augmentation d'impôt du fait des reprises		- €
4) Réduction d'impôt du fait des dotations		14 264 €
TOTAL		39 561 €
DOTATION/REPRISE - PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX		
DOTATION 2021		- €
REPRISE SUR EXERCICE 2021		
IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES		- €

- Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps, entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT - IMPOT LATENT		
SUR PROVISIONS		
	CONGES PAYES ET CHARGES SOCIALES	329 589 €
	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	52 817 €
	PARTICIPATION 2021	480 578 €
	PROVISION MUTUELLE RETRAITES	265 249 €
	PROVISION MEDAILLE DU TRAVAIL RETRAITES	9 020 €
	TOTAL	1 137 253 €
	IMPOT SOCIETE :	
	SOIT : 1 137 152 € x 26,5 % =	301 372 €
	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	
	301 372 x 3,3 %	9 945 €
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT - IMPOT LATENT		
SUR PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX		
	SOIT : 0 X 26,5 %	- €
	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	
	0 x 3,3 %	- €

- Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES			
		IMPOT DU	RESULTAT NET
RESULTAT AVANT IMPOT			
COURANT	17 750 138 €	4 636 231 €	13 113 907 €
EXCEPTIONNEL (compris participation des salariés)	- 387 957 €	- 101 332 €	- 286 625 €
TOTAL	17 362 181 €	4 534 899 €	12 827 282 €

➤ Informations relatives aux crédits d'impôts

- La réduction d'impôt obtenue en faveur du **mécénat** s'élève à 12 000 € sur l'exercice.
- Un crédit d'impôt de 2 500 € a été obtenu au titre du niveau 3 de la Certification Environnementale des exploitations.
(HVE : Exploitation de Haute Valeur Environnementale)

5. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Transactions effectuées avec les filiales et participations

ENTREPRISES LIEES	MONTANT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CREANCES DETTES - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
PARTICIPATIONS	1 265 914 €
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	- €
PRÊTS	215 455 €
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 477 997 €
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	51 387 €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS (intérêts sur créances rattachées à des participations et intérêts sur prêts)	6 139 €
PRODUITS DE PARTICIPATION	715 942 €

- Transactions effectuées avec les membres du conseil de surveillance et du directoire

Nature de la relation avec la partie liée	PARTIES LIEES	Montant des transactions conclues avec la partie liée
Loyer reçu par la SA Pol Roger	Membres du Conseil de Surveillance	6 628 €
Loyer versé par la SA Pol Roger	Membres du Conseil de Surveillance	3 481 €
Rémunération compte courant d'associé	Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	4 695 €
Avantage en nature accordé	Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	49 990 €
Mise à disposition d'une habitation entraînant une refacturation du loyer et des charges	Membres du Conseil de Surveillance	42 833 €
Contrat de retraite collective des cadres dirigeants	Membres du Directoire	2,33% pour la part salariale 5,67% pour la part patronale

6. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

- Engagement pris en matière de pensions, complément de retraite

NEANT

- Montants des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux

NEANT

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions ; ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie.

Administration	0 €
Direction	799 924 €
Surveillance	100 543 €
TOTAL	900 467 €

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Engagements financiers donnés et reçus

Montants des engagements financiers classés par catégories en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (entreprises consolidables par intégration globale).

- **Engagement donné** : néant
- **Engagement reçu** : une assurance a été souscrite auprès de la COFACE afin de se couvrir contre les risques d'impayés à l'export.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

Crédit-bail mobilier au 31/12/2021	MATERIEL
Valeur d'origine	59 907 €
Amortissements :	
Cumuls d'exercices antérieurs	29 455 €
Dotations de l'exercice	5 991 €
TOTAL	35 446 €
Redevances payées :	
Cumul exercices antérieurs	39 825 €
Exercice	8 100 €
TOTAL	47 925 €
Redevances restant à payer :	
à 1 an au plus	8 100 €
à plus d'1 an et 5 ans au plus	24 975 €
à plus de 5 ans	0 €
TOTAL	33 075 €
Valeur résiduelle :	
à moins d'1 an	
à 1 an au plus	
à plus d'1 an et 5 ans au plus	
à plus de 5 ans	2 €
TOTAL	2 €
Montant pris en charge dans l'exercice	8 100 €

7.3. Autres opérations non inscrites au bilan

Conformément aux contrats d'approvisionnement conclus entre la société Pol Roger & Cie et ses livreurs, celle-ci devra acquérir à terme 7 527,39 HL de vins bloqués.

8. Informations relatives à l'effectif

Ventilation, par catégorie de l'effectif moyen (en équivalent temps plein) :

EMPLOYES	51
ENCADREMENT	11
TOTAL	62

9. Informations à donner sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture

Une partie des prêts à taux variable est couverte par des swaps.

10. Tableaux Fiscaux

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (encadré 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SA POL ROGER ET CIE				Néant		"			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						Consécutions à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ	D8	D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	KE	KF		8 650			
CORPORELLES	Terrains					KG	12 647 386	KH	KI	435 219			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composant	L9	5 726 608	KJ	8 323 904	KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN	KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composant	M2	5 737 732	KP	10 013 006	KQ	KR	63 010			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3	674 523	KS	10 455 821	KT	KU	648 746			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*				KY	462 773	KZ	LA	81 388			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 120 554	LC	LD	30 833			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH	18 866 731	LI	LJ	14 160 386			
	Avances et acomptes					LK	162 574	LL	LM	1 046			
	TOTAL III					LN	62 052 753	LO	LP	15 420 629			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T				
		Autres participations					8U	1 285 251	8V	8W	2 144		
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	226 427	1U	1V	24				
TOTAL IV					LQ	1 511 679	LR	LS	2 168				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OC	63 802 088	OH	OJ	15 431 448			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IX	CO	DO	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO	LV	LW	1 645	LX	244 661		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	1	LY	13 082 605	LZ	11 080 449
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	1	MB	8 323 903	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG	1 196	MH	10 074 821	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	65 958	MK	11 038 608	ML	11 036 959			
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	50 874	MQ	493 287	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	76 730	MT	1 074 657	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			81 299		MY		MZ		NA	32 945 818	NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	163 620	NF	
	TOTAL III			81 299		IV		NG	194 761	NH	77 197 321	NI	22 117 408
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations					IO		OX		OY	1 287 395	OZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					IL		2E	8 130	2F	218 321	2G	
	TOTAL IV					IJ		NJ	8 130	NK	1 505 717	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				81 299		I4		OK	204 537	OL	78 947 700	OM	22 117 408

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA POL ROGER ET CIE</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EX			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		FE	232 295	PF	4 191	PG	1 532	PH	234 954		
TOTAL I		RK	232 295	RM	4 191	RN	1 532	RO	234 954		
Terrains		PI	1 375 716	PJ	30 172	PK		PL	1 405 889		
Constructions	Sur sol propre	PM	5 093 757	PN	296 302	PO	1	PQ	5 390 059		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 467 022	PW	544 862	PX	241	PY	6 011 643		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 767 965	QA	369 175	QB	65 958	QC	7 071 182		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	289 200	QI	61 518	QJ	50 874	QK	299 845		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	790 406	QM	91 853	QN	76 730	QO	805 529		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	19 784 069	QV	1 393 885	QW	193 805	QX	20 984 149		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	20 016 365	OP	1 398 077	OQ	195 338	OR	21 219 104		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	R5	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	50 822	R1	R2	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S3	S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	3 002	S6	S7	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2	U3	U5	U6				
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W8	W9				
TOTAL II	X2	53 824	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	53 824	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	53 824	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA POL ROGER ET CIE</u>						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	565 602	53 824	TN	619 427	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	565 602	53 824	TI	619 427	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	40 457	25 525	4V	25 525	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	495 302	4 389	4Z	274 269	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	535 759	29 914	5W	299 794	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
- corporelles			6E	6F	6G	6H	
- titres mis en équivalence			02	03	04	05	
- titres de participation			9U	18 839	9W	153 118	
- autres immobilisations financières (1) *			06	07	08	09	
Sur stocks et en cours		6N	28 571	6P	191	28 380	
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	162 851	18 839	191	181 499	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 264 213	102 578	266 070	1 100 721	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	4 389	225 613			
	- financières	UG	44 364	40 457			
	- exceptionnelles	UJ	53 824				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POL ROGER ET CIE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	215 455	UR	24 429	US	191 026			
	Autres immobilisations financières		UT	2 866	UV	2 866	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	11 461 204		11 461 204					
	Créance représentative de titres (Précision pour les créances prêtées ou remises en garantie * (voir annexe 10))		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 350 400		2 350 400					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	66 771		66 771					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 741		5 741					
	Charges constatées d'avance		VS	1 032 346		1 032 346					
	TOTAUX		VT	15 134 786	VU	14 943 760	VV	191 026			
RENOIS	(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	23 214							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	YG									
	à plus d'1 an à l'origine	YH	27 993 415		3 956 139		12 963 901		11 073 374		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	800		800						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 330 033		11 330 033						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 212 680		1 212 680						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	668 673		668 673						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 293 209		1 293 209						
	Taxe sur la valeur ajoutée	8F	348		348						
	Obligations cautionnées	8G									
	Autres impôts, taxes et assimilés	8H	130 094		130 094						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I									
Groupe et associés (2)		8J	288 101		288 101						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	770 428		770 428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		8L									
Produits constatés d'avance		8M									
TOTAUX		8N	43 687 784	8O	19 650 508	8P	12 963 901	8Q	11 073 374		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	8R	7 950 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	8S	288 101			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	8T	11 514 541	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

2021